

# Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest

# Mardi 21 novembre 2023, à 19h30, au Temple du bas, rue du Temple-neuf 5, à Neuchâtel

\*\*\*

#### **Bienvenue**

Monsieur E. Mbayiha, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population. Environ 40 personnes sont présentes. Il rappelle la chance et l'opportunité de cette assemblée qui est un bel exemple de démocratie.

#### Présentation des membres du bureau

- Monsieur Emmanuel Mbayiha, président
- Madame Rita Bichsel, vice-présidente
- Monsieur Christopher Klahn, secrétaire
- Madame Fabienne Colin, membre
- Monsieur David Frosio, membre
- Monsieur Eric Heymann, membre
- Monsieur Benjamin Volland, membre

ainsi que Monsieur Michel Aubert, délégué de quartier. Il profite par la même occasion de le remercier pour l'aide apportée à la préparation de cette assemblée.

Le président rappelle que le droit de vote est accordé aux citoyennes et citoyens habitant le secteur Ouest de Neuchâtel, peu importe leur âge. Les membres du Conseil communal et de la Commission des assemblées citoyennes et des quartiers ne peuvent pas prendre part aux votes.

#### Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Messieurs O. Forel et C. Fopi s'annoncent pour cette tâche.

### Bref rappel des outils à disposition

La vice-présidente du bureau remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et une résolution.

### Présentation et mise au vote des mandats citoyens

#### Premier mandat citoyen a : Trottoir côté nord, arrêt de bus Grise-Pierre.

Madame T. Erfling présente le 1<sup>er</sup> mandat citoyen en expliquant la problématique du secteur et demande à la Ville de Neuchâtel s'il y a la possibilité d'améliorer la sécurité à Grise-Pierre en rajoutant un trottoir au nord.

# Deuxième mandat citoyen b : Augmentation de la sécurité pour les piétons au parking de l'Hermann Russ – Trottoir élargi.

Madame T. Erfling enchaine avec la présentation de son 2<sup>ème</sup> mandat citoyen. Elle demande que les travaux prévus dans le secteur du Clos-de-Serrières soient enfin réalisés comme prévus.

### Troisième mandat citoyen c : Mise en œuvre du projet de réaménagement du Clos-de-Serrières.

Monsieur V. Moser présente le 3<sup>ème</sup> mandat citoyen qui concerne également le réaménagement du Clos-de-Serrières. Il demande que les travaux commencent, même de manière transitoire pour améliorer la sécurité des usagers.

## Quatrième mandat citoyen d : Gare du Littorail Neuchâtel Port de Serrières : accès au quai facilité par une zone de traversée centrale.

Monsieur O. Forel représente Madame F. Yoder pour présenter le 4<sup>ème</sup> mandat citoyen. Il explique la problématique de la gare Littorail au port de Serrières. L'accès au quai est uniquement possible par les extrémités, ce qui cause problème lorsque les voyageurs attendent sous le couvert. Ils doivent courir et parfois ils manquent le tram. Il demande un accès par le centre.

# Cinquième mandat citoyen e : Adaptation du calendrier de collecte des déchets aux jours fériés publics.

Monsieur B. Volland présente le 5ème mandat citoyen en demandant à La Ville d'adapter le plan de collecte des déchets afin que le ramassage intervienne automatiquement après les jours fériés.

#### Sixième mandat citoyen f : Installation d'une borne de recharge « Supercharger Tesla ».

Monsieur E. Heymann présente le 6ème mandat citoyen en demandant que la Ville se porte candidate auprès de Tesla pour l'installation de « supercharger » sur les places de parking au niveau du quai Philipe-Suchard. Un amendement est voté afin que l'emplacement se fasse de préférence à proximité d'un accès autoroutier en zone P+R.

#### Septième mandat citoyen g : Initiative 2 : 1.

Monsieur E. Heymann enchaîne avec la présentation du 7<sup>ème</sup> mandat citoyen. Il rentre dans la stratégie globale du canton et de la Ville de Neuchâtel en terme de changement climatique, d'amélioration de la vie des résidents, et de diminution de l'effet dit « ilot de chaleur ». Pour toute surface routière rénovée, un minimum de 10% de la surface doit désormais être converti en zone végétale.

# Huitième mandat citoyen h : Plus de convivialité dans les rue avec des bancs et chaises de repos.

Madame E. Mollia présente le 8<sup>ème</sup> mandat citoyen. Elle observe que des chaises et bancs métalliques ont été installés, par exemple à Serrières. Malheureusement, on y trouve souvent qu'une seule chaise, ce qui n'est pas très convivial. Elle demande s'il est possible de rajouter au moins une chaise ou la remplacer par un banc et voir la possibilité d'étendre cette offre.

#### Neuvième mandat citoyen i : Table de ping-pong dans la centralité de Serrières.

Monsieur J. Aegerter présente le 9ème mandat citoyen (qui était à la base un projet déposé dans les temps impartis) en demandant à la Ville l'installation d'une table de ping-pong dans le secteur du collège de Serrières, voire dans le jardin Hermann Russ. Par contre, vu que le budget n'est pas utilisé cette année, il aimerait que la proposition soit prise comme si c'était un projet afin d'en garantir le financement et la rapide réalisation. Il trouve dommage d'avoir un budget « projet » qui ne serait pas utilisé alors qu'il serait possible de le réaliser selon lui. Il est suivi par l'assemblée qui demande à ce que son premier choix soit repris et vote ce changement.

## Dixième mandat citoyen j : Illumination de la passerelle piétonne (gare CFF et rue des Battieux).

Monsieur B. Volland reprend la parole pour présenter le 10<sup>ème</sup> mandat citoyen. Il demande à ce que la passerelle qui mène la population des Battieux à la gare de Serrières soit mieux éclairée la nuit. Il relève le problème sécuritaire de ce tronçon la nuit.

## Onzième mandat citoyen k : Feuille officielle disponible gratuitement pour les citoyennes et citoyens de la Commune de Neuchâtel.

Monsieur J. Aegerter présente le 11<sup>ème</sup> mandat citoyen en proposant que la feuille officielle soit disponible en ligne gratuitement, ce qui permettrait à la population d'être plus facilement au courant de ce qui se passe ou ce qui est prévu près de chez elle.

#### Douzième mandat citoyen l : Fitness en plein air au bord du lac à Serrières.

Madame E. Mollia reprend la parole pour présenter le 12<sup>ème</sup> mandat citoyen. Elle demande la création d'un fitness en plein air, gratuit, pour favoriser le sport tout au long de l'année. Plusieurs partenaires pourraient être impliqués, notamment PMI.

#### Résultat des votes

Trottoir côté nord, arrêt de bus Grise-Pierre : oui : 38 voix / non : 0 voix

Augmentation de la sécurité pour les piétons au parking de l'Hermann Russ – Trottoir élargi :

oui: 30 voix / non: 1 voix

Mise en œuvre du projet de réaménagement du Clos-de-Serrières : oui : 39 voix / non : 1 voix

Gare du Littorail Neuchâtel Port de Serrières : accès au quai facilité par une zone de traversée centrale :

oui: 34 voix / non: 0 voix

Adaptation du calendrier de collecte des déchets aux jours fériés publics :

oui: 35 voix / non: 0 voix

Installation d'une borne de recharge « Supercharger Tesla »

- Amendement pour un nouvel emplacement oui : 25 voix / non : 1 voix

Mandat citoyen amendé : oui : 19 voix / non : 1 voix

Initiative 2:1: oui:32 voix / non:1 voix

Plus de convivialité dans les rues avec des bancs et chaises de repos : oui : 38 voix / non : 1 voix

Table de ping-pong dans la centralité de Serrières :

- Demande de retour en projet citoyen oui : 37 voix / non : 0 voix

Proposition de projet citoyen de table de ping-pong oui : 37 voix / non : 0 voix

Illumination de la passerelle piétonne (gare CFF et rue des Battieux) : oui : 39 voix / non : 0 voix

Feuille officielle disponible gratuitement pour les citoyennes et citoyens de la Commune de Neuchâtel :

oui: 37 voix / non: 0 voix

Fitness en plein air au bord du lac à Serrières : oui : 37 voix / non : 0 voix

### Dépôt spontané d'une proposition

Monsieur A-P. Méan prend la parole et propose un mandat citoyen afin de mieux aménager une partie du Chanet en y plantant des arbres et en y installant 2-3 tables sur une place de pique-nique existante.

**Résultat du vote** oui : 38 voix / non : 0 voix

Madame E. Mollia propose de remplacer un tulipier entre les rues de Tivoli et Martenet. Elle a un budget et elle aimerait faire une proposition de projet citoyen :

**Résultat du vote** oui : 36 voix / non : 0 voix

L'assemblée citoyenne, par la voix de Monsieur B. Volland, propose une résolution urgente adressée au Conseil communal afin que les travaux à Serrières débutent sans délais.

#### Résultat des votes

- La notion d'urgence : oui : 30 voix / non : 1 voix

Résolution au Conseil communal pour la mise en œuvre des travaux oui : 32 voix / non : 1 voix

#### **Divers**

Diverses questions se posent au sein de l'assemblée, notamment sur le lieu choisi, qui pour certaines personnes ne semble pas « à la bonne place, trop éloigné du secteur » et sur les moyens de communications.

### Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Assemblée du printemps : le 06 mars 2024. Délai de dépôt des propositions le 16 février 2024.

Assemblée d'automne : le 11 septembre 2024. Délai de dépôt des propositions le 23 août 2024.

Ces dernières se dérouleront au Temple du bas, rue du Temple neuf 5, 2000 Neuchâtel, à 19h30.

La séance est levée à 21h50.

Neuchâtel, le 22 novembre 2023

Michel Aubert

Rédacteur du procès-verbal